



Déclaration préalable des élus SNES, SNEP et SNESUP-FSU

## **CAPA du 20 juillet 2020 : accès à la classe exceptionnelle des agrégés pour l'académie de Bordeaux**

Cette CAPA marque pour les agrégé.e.s la fin d'un paritarisme hérité des heures noires de l'Histoire et de la nécessité d'un regard partagé sur les agissements de l'administration. Certes les temps ont changé mais le champ est désormais ouvert aux prévarications dont d'aucun.e.s pensaient déjà qu'elles avaient cours. En détruisant le paritarisme, ce gouvernement agit contre l'intérêt des agent.e.s. Il.elle.s ne pourront plus se tourner vers leurs représentant.e.s élu.e.s pour avoir les réponses à leurs questions. Certain.e.s craignant les possibles répercussions de leurs demandes à l'administration, restent déjà dans une incertitude qui nourrit la défiance. Par ailleurs, la loi de Transformation de la Fonction publique, en plaçant le déroulement de carrière dans les seules mains de l'administration faute d'un regard extérieur, fragilise l'exercice du métier indépendant et expert des enseignant.e.s. Plus personne désormais ne peut garantir qu'exprimer un désaccord avec des injonctions pédagogiques, participer à un engagement militant, représenter ses collègues en conseil d'administration, revendiquer haut et fort des moyens pour améliorer les conditions d'étude des élèves, ne vont pas entraver une possibilité de mutation ou de promotion.

Ce gouvernement cherche aussi à affaiblir les syndicats : au prétexte de la confidentialité des informations, parfois jusqu'à l'absurde, il ne leur permet plus d'avoir la vision d'ensemble d'un mouvement ou d'une campagne de promotion. Il réserve le rôle des syndicats à la stricte défense individuelle des personnels, niant ainsi la dimension collective de leur action et le sens que revêt une adhésion à une organisation syndicale quelle que soit la situation professionnelle dans laquelle on se trouve.

Si nous nous félicitons du travail effectué par les services dans notre académie, nous savons qu'il n'en est pas de même partout. Des erreurs trop nombreuses et trop manifestes, commises par des services débordés suscitent le mécontentement des personnels qui découvrent soudain à leurs dépens ce que signifie la fin du paritarisme. Nous espérons, qu'une analyse honnête des difficultés et de leur judiciarisation qui s'annoncent dans la gestion des carrières des fonctionnaires amènera, à la faveur d'un changement politique, un prochain gouvernement à se montrer plus sage et à reconsidérer différemment le paritarisme et le rôle des syndicats.

Nous souhaitons consacrer le temps d'expression habituellement utilisé par nos déclarations liminaires à une minute de silence, symbole du musellement du dialogue social et de l'interdiction qui sera faite aux représentant.e.s élu.e.s des personnels de porter la parole de la profession et des situations individuelles.